

BULLETIN MUNICIPAL



Le 20 mai 2021

669

CONSEIL MUNICIPAL

Denis Langlois, Maire

Lise Trudel, siège #1

- Politique familiale et Voisins Solidaires
- Table de concertation des aînés

Marie-Ève Moisan, siège #3

- Incendie
- Travaux publics
- Sécurité publique

Sophie Cantin, siège #4

- Politique familiale
- Ressources humaines et finances
- Centre Vacances Lac Simon

Cédric Champagne, siège #5

- Pro-maire
- Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf
- Travaux publics
- Sécurité publique

Nathalie Suzor, siège #6

- Biblio Fleur de Lin
- Centre Vacances Lac Simon
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Ressources humaines et finances

ÉQUIPE DE LA MUNICIPALITÉ

Francine Hébert, Directrice générale par intérim

Denis Grégoire, Travaux publics

Théophile Guérault, Urbanisme

Nathalie Paquet, Trésorière adjointe

Moïra Houde-Cotton, Loisirs

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h

Sur rendez-vous seulement

COORDONNÉES

Téléphone : 418 337-6741

Fax : 418 337-6742

Courriel : saintleonard@derytele.com

Loisirs : loisirstleonard@derytele.com

Urbanisme : urbanisme@derytele.com

Site Web : www.municipalite.st-leonard.qc.ca

Adresse : 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard,

G0A 4A0

INFORMATIONS GÉNÉRALES

MATIÈRES RÉSIDUELLES

Ordures : Vendredi au 2 semaines

Recyclage : Vendredi au 2 semaines

Matières organiques : Tous les vendredis

INCENDIE – AMBULANCE – POLICE : 911

PRÉVENTION SUICIDE : 1 866 277-3553

TERRAIN À VENDRE : # 14 à 37 800 \$

INFORMATIONS GÉNÉRALES

La chronique « Les séances du conseil en bref » qui vous communique les principales décisions est à titre d'information. Les résolutions sont, pour la plupart, résumées. Les procès-verbaux et les règlements sont disponibles pour consultation aux heures normales de bureau ou sur notre site Internet. Ces documents sont publics.

PROCHAINE SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi le 7 juin 2021 à 19 h 30

JOUR DE TOMBÉE POUR LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Vendredi le 18 juin 2021



SÉANCES DU CONSEIL EN BREF

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 5 AVRIL 2021 OÙ SONT PRÉSENTS(ES) :

M. Denis Langlois, maire, Mme Lise Trudel, Mme Marie-Ève Moisan, Mme Sophie Cantin et Mme Nathalie Suzor, conseillères.

Comptes à payer (79-05-04-21)

Autorisation pour le paiement des comptes à payer au montant de de 75 152 \$.

Premier TECH — Remplacement du milieu filtrant — Programme d'entretien Écoflo du chalet Gardien (83-05-04-21)

Le milieu filtrant du chalet Gardien sera remplacé suite à la recommandation de l'entreprise Premier Tech.

Vélopiste Portneuf/Jacques-Cartier — Contribution annuelle (85-05-04-21)

La municipalité contribuera financièrement à la Vélopiste Jacques-Cartier/Portneuf au coût de 4 187 \$ pour l'année 2021.

Demande de dérogation mineure lot 4 909 174 — 213, rang St-Jacques (91-05-04-21)

La demande de dérogation mineure qui vise à autoriser l'implantation d'une remise située 0.65 mètre près du mur au Nord-Est du bâtiment au lieu de 1 mètre, tel que prévu au paragraphe 7 de la sous-section 7.2.2 du règlement de zonage, est acceptée.

Demande de dérogation mineure lot 4 910 257 — Rue Piché (92-05-04-21)

La demande de dérogation mineure qui vise à autoriser l'implantation d'une résidence d'une hauteur de 3 étages dans la zone M-5, est acceptée.

SESSION SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 19 AVRIL 2021 OÙ SONT PRÉSENTS(ES) :

M. Denis Langlois, maire, Mme Lise Trudel, Mme Sophie Cantin et M. Cédric Champagne, conseiller(ères).

Soumission pour le balayage des rues du village (103-19-04-21)

Encore cette année l'entreprise Tréma effectuera le balayage des rues du village de St-Léonard.

Embauche des employés pour la plage et le camp de jour (105-19-04-21)

Autorisation est donnée pour l'embauche des employés de la plage et du camp de jour.

Pour poser une question au conseil municipal, écrivez-nous au saintleonard@derytele.com ou appelez au 418 337-6741, poste 101. Les questions des citoyens seront lues à la prochaine séance du conseil.

Le Bureau municipal est fermé conformément aux directives gouvernementales. Toutes vos demandes doivent être faites par courriel ou par téléphone. Si une rencontre est nécessaire, il sera possible de prendre rendez-vous.

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Avis public est, par la présente donnée, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, à l'effet que le conseil de la municipalité de Saint-Léonard-de-Portneuf statuera sur une demande de dérogation mineure lors d'une assemblée ordinaire qui aura lieu le 7 juin 2021 à 19 h 30 par visioconférence.

La dérogation mineure demandée est la suivante :

3, chemin de l'Aulnière (lots 4 908 826 et 4 909 333)

Règlement de zonage :

La nature et les effets de cette dérogation qui touchent le règlement de zonage # 400-12 visent à :

1. Autoriser l'implantation d'une rue privée à 37 mètres d'un cours d'eau à débit régulier au lieu de 75 mètres, tel que prévu à la sous-section 5.1.6 du règlement de lotissement.
2. Autoriser l'aménagement d'une intersection dont l'angle est de 40° au lieu de 75° minimum, tel que prévu à l'article 5.1.5.2 du règlement de lotissement.

Aux fins de cette consultation et conformément à l'arrêté ministériel 2020-049 du 4 juillet 2020, toute procédure qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens peut être remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours, annoncée au préalable par avis public.

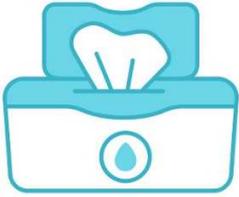
Une consultation écrite sera tenue pendant 15 jours, soit du 21 mai au 4 juin 2021 inclusivement. Toute personne intéressée pourra transmettre, pendant la période précitée, des commentaires écrits, par courriel ou par courrier.

- à l'attention de M. Théophile Guérault et Mme Valérie Leclerc au urbanisme@derytele.com
- ou par la poste, au 260, rue Pettigrew, Saint-Léonard-de-Portneuf,(Québec) G0A 4A0 à l'attention de M. Théophile Guérault

Donné à Saint-Léonard-de-Portneuf, ce 20^{ième} jour de mai 2021.

Francine Hébert
Directrice générale par intérim

NOUVELLES



Lingettes pour bébé et égout ne vont pas ensemble

Récemment l'équipe des travaux publics a dû intervenir car des lingettes pour bébé ont été mises à la toilette. Un bouchon s'est formé et de l'équipement a dû être loué. Une équipe de professionnels a dû être engagée. L'intervention a coûté aux contribuables environ 5 000 \$.

Aux résidents desservis par l'aqueduc municipal

Le personnel de la municipalité exécutera le nettoyage (drainage) des bornes fontaines.

Les travaux sont prévus pour **mercredi le 26 mai** de 8 h à 17 h.

Il n'y aura pas de coupure d'eau de 8 h à 17 h seulement des baisses de pression.

Nous vous recommandons de **ne pas faire de lessive** pour éviter les taches dues aux particules ferreuses.



Collectes spéciales

Il y aura une collecte pour les encombrants le **11 juin**. Nous vous invitons à mettre vos encombrants en bordure de rue la veille de la collecte.



Feux

Avec l'arrivée du beau temps, plusieurs personnes souhaiteront faire des feux. Nous en profitons pour vous rappeler quelques règles de base :

Le directeur du Service incendie de St-Raymond peut émettre un permis aux conditions suivantes :

- Il n'y a aucun danger de propagation du feu menaçant les biens, la vie ou la sécurité des personnes.
- La fumée dégagée et les étincelles ne doivent pas incommoder le voisinage.

Est prohibé, le fait d'allumer ou de maintenir allumé un feu dans un endroit privé sans permis sauf, s'il s'agit d'un feu de bois allumé dans un foyer spécialement conçu à cet effet et muni d'un pare-étincelles.

Il est également interdit de faire brûler des déchets ou des matières résiduelles de quelque nature qu'ils soient.



Pour plus de sûreté, avant d'allumer, vérifier le taux de dangerosité ici : <https://sopfeu.qc.ca/>

OFFRE D'EMPLOI



Responsable de l'entretien ménager

Nous sommes à la recherche d'une personne intéressée au poste de responsable de l'entretien ménager pour le Centre municipal. Le candidat devra commencer le plus rapidement possible.

Les heures sont variables (entre 3 et 15 heures par semaine) et dépendent de l'utilisation du Centre municipal.

Pour les modalités concernant l'emploi, communiquer avec Mme Francine Hébert au 418 337-6741 poste 102 ou par courriel fhebert@derytele.com.

Brigadier scolaire substitut

La municipalité est à la recherche d'un ou une brigadier(ère) scolaire substitut.

L'entrée en poste est septembre 2021 et est sur appel seulement pour remplacer la brigadière scolaire. Les 4 interventions sont de 15 minutes chacune et sont payées 30 minutes.

Pour les modalités concernant l'emploi, communiquer avec Mme Francine Hébert au 418 337-6741 poste 102 ou par courriel fhebert@derytele.com.



Chers travailleurs de l'ombre,

Étant donné les circonstances, la fête des bénévoles ne peut être tenue encore cette année. Malgré tout, nous pensons à vous et espérons vous revoir bientôt. Sans vous et votre implication, la municipalité serait différente et moins dynamique.

*Au nom des citoyens de St-Léonard,
Merci!!!*



MERCI AUX BÉNÉVOLES

Un énorme merci aux bénévoles qui donnent de leur temps dans les différents comités de la municipalité. C'est très apprécié!



LOISIRS

CAMP DE JOUR

Nous avons eu un bon nombre d'inscriptions au Camp de jour. Nous vous rappelons qu'il est possible de vous inscrire au maximum le jeudi précédent la semaine désirée (avant 16 h).

Vous avez oublié de procéder à l'inscription? Pas de panique. Rendez-vous dans la section « Service des loisirs » de notre site Internet pour consulter le dépliant du camp de jour ainsi que la procédure d'inscription sur notre nouvelle plateforme en ligne.



PLAGE MUNICIPALE

Nous sommes toujours en attente des mesures sanitaires concernant les plages pour l'été 2021. Néanmoins, la planification de la saison estivale est bien entamée. Pour ne rien manquer, abonnez-vous à la nouvelle page Facebook uniquement dédiée à la Plage Eau Claire ici : <https://www.facebook.com/PlageEauClaire>

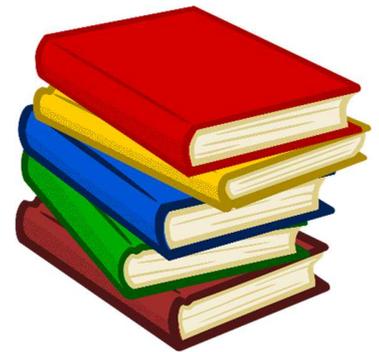


BIBLIOTHÈQUE - PRÊT SANS CONTACT

Ne manquez pas les dernières séances de Prêt sans contact. Il est possible de réserver des livres par téléphone au (418) 337-3961 et prendre rendez-vous pour la prise de possession de vos demandes selon ces dates :

- Mardi 1^{er} juin, 18 h 30 à 19 h 30
 - Jeudi 17 juin, 13 h à 14 h
- (Après cette date : fermeture de la bibliothèque pour l'été)

Autrement, vous pouvez réserver des livres EN TOUT TEMPS, par courriel au bibliofleurdelin@hotmail.com



BIBLIOTHÈQUE - BACS DE LIVRES PRÉSCOLAIRE

Pour réserver votre bac, il vous suffit de joindre le service des loisirs par téléphone au (418) 337-6741, poste 4 ou par courriel au loisirstleonard@derytele.com avant le 31 mai. De cette façon, vous pourrez prendre rendez-vous pour la prise de possession.

Vous devrez ramener le bac dans le même état entre le 1er et le 9 septembre 2021.

Semaine de l'arbre

Devant l'Hôtel de ville de Saint-Léonard

Distribution d'arbres

23 mai 2021
9 h à 12 h

GRATUIT

Les plants sont offerts grâce à l'Association forestière des deux rives (AF2R) et le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP)